

Juillet 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser les informations utiles à une bonne préparation de la rentrée et de l'année scolaire 2021-2022

L'ensemble des professeurs et personnels intervenant dans la scolarité de votre enfant souhaitent attirer votre attention sur les conditions de réussite de l'année qui s'annonce.

Il n'est pas de réussite possible pour chaque lycéen s'il n'y a pas pleine coopération entre les parents, les professeurs et personnels du lycée.

Cette coopération passe par l'adhésion au projet éducatif que vous entérinez à l'inscription dès la signature du contrat d'éducation. C'est pourquoi nous sommes attachés à un dialogue constant avec vous, parents, afin de faire progresser votre enfant sur le plan pédagogique et éducatif.

Ainsi une importance toute particulière sera accordée cette année à l'assiduité en classe, à la régularité du travail personnel et à un comportement exemplaire au sein de l'établissement.

Vous trouverez, ci-dessous, les horaires de référence pour l'année scolaire 2020/2021 (plages horaires maximales) :

- 7 h 55 à 18 h 00 comprenant une pause méridienne minimale d'une heure

Souhaitant à chacun une excellente année scolaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de tout notre dévouement.

Madame Véronique LAURE
Chef d'Etablissement Coordinateur



RENTRÉE SCOLAIRE 2021 – 2022

LYCEE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Adjointe de Direction du Lycée Général et Technologique : **Madame Lucie MAGNOUX**

- *Seconde Générale et Technologique (2nde GT)*
- *Première et Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)*
- *Première et Terminale Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)*
- *Première et Terminale Générale*

Nous avons bien reçu la confirmation de votre inscription et vous souhaitons une bonne rentrée au Lycée Les Arcades.

Merci de penser à nous faire parvenir le dernier bulletin ainsi que l'avis d'orientation du Conseil de Classe (fiche dialogue) si cela n'est pas déjà fait.

Vous trouverez ci-après les renseignements concernant cette rentrée scolaire.

HORAIRE DE RENTREE

Seconde GT :

Jeudi 2 septembre 2021

- 8h30 : accueil des élèves
- jusqu'à 12h : formalités administratives avec les professeurs principaux.
- de 13h30 à 16h30 : Atelier « Devenir lycéen » avec les professeurs principaux

➤ **Pour les élèves SHN de 2GT : réunion avec Monsieur LEBLANC de 13h30 à 15h30 en salle 50.**

Vendredi 3 septembre 2021 : pas de cours ; les élèves internes seront pris en charge pour des ateliers.

Première GT :

Vendredi 3 septembre 2021

Matinée : accueil des élèves et formalités administratives avec les professeurs principaux

- 8h30 – 12h00 : 1^{ère} Générale
- 8h45 – 12h00 : 1^{ère} STMG - 1^{ère} ST2S

Après-midi : pas de cours ; les élèves internes seront pris en charge pour des ateliers.

➤ **Pour les élèves SHN de 1GT : réunion avec Monsieur LEBLANC de 13h30 à 14h30 en salle 50.**

Terminale GT :

Vendredi 3 septembre 2021

Après-midi : accueil des élèves et formalités administratives avec les professeurs principaux

- 14h00 – 17h00 : T^{erm} Générale
- 15h00 – 18h00 : T^{erm} STMG et ST2S

Lundi 6 septembre : début des cours selon l'emploi du temps pour toutes les classes du Lycée Général et Technologique

Les horaires journaliers de cours peuvent se dérouler de 7h55 (première sonnerie à 7h50) à 18h comprenant une pause méridienne minimale d'une heure.

Jeudi 9 et vendredi 10 septembre 2021 :
Photographie pour toutes les classes suivant planning

A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE AU PROFESSEUR PRINCIPAL sous enveloppe :

- la caution des livres (information ci-dessous « Manuels scolaires - Fournitures »)
- une copie de la pièce d'identité en cours de validité
Attention ! Vous devez vous assurer de sa validité à la date de l'examen.
- une copie de l'attestation de recensement, pour tout élève âgé de plus de 16 ans
- une copie du relevé de notes du baccalauréat pour les élèves doublants de Terminale
- une copie du relevé des notes des E3C et des épreuves anticipées (uniquement pour les élèves ayant passé les épreuves en dehors de l'Académie de Dijon)

MANUELS SCOLAIRES – FOURNITURES

Les manuels scolaires sont fournis par le lycée grâce à une dotation allouée par le Conseil Régional de Bourgogne. Une caution de 150,00 €, non encaissée, est demandée aux familles.

Quelques supports de type « cahier de l'élève » ou œuvres intégrales littéraires seront achetés par les familles.

Chaque professeur communiquera éventuellement, dès la rentrée, une liste précise de fournitures pour les cours.

BOURSES

Les élèves venant d'un établissement extérieur, doivent **impérativement** demander au secrétariat le transfert de leur dossier de bourse, et fournir **obligatoirement** à l'établissement d'accueil une copie de la notification. L'établissement est habilité à recevoir les bourses nationales et départementales

TRANSPORTS – site d'inscription ouvert le 7 juin 2021 pour l'année 2021/2022

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur enfant emprunte les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur inscription avant le 16/07/21 sur le site : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport

ELEVES BENEFICIANT D'UNE INDEMNITE EN 2020/2021 :

La demande d'aide est à renouveler par internet avant le 31/12/2021 : www.bourgognefranchecomte.fr

• ***ELEVES EMPRUNTANT LE RESEAU MOBIGO***

Une nouvelle carte de transport sera envoyée directement au domicile des parents et devra être conservée plusieurs années.

• ***ELEVES EMPRUNTANT LE RESEAU SNCF***

Tous les élèves devront en priorité s'inscrire en ligne sur le site de la Région avant le **16/07/2021**.

Au-delà de cette date, l'élève devra souscrire un abonnement « Elève-Etudiant-Apprenti (AEEA) » dans les gares SNCF pour un mois remboursable par la SNCF sur présentation du titre définitif gratuit accordé par le Conseil Régional.

• ***ELEVES EMPRUNTANT LE RESEAU DIVIA***

Les élèves externes ou demi-pensionnaires domiciliés hors de l'agglomération dijonnaise, devront acheter un abonnement nominatif « PASS 15/17 » annuel ou mensuel.

Cet abonnement pourra être remboursé, en fin d'année scolaire en adressant au Conseil Régional les justificatifs d'achat, un certificat de scolarité et un RIB

REUNION DE PARENTS

<u>Seconde Générale et Technologique</u> : Vendredi 3 Septembre 2021 à 18h	
<u>Premières Générales et Technologiques</u> Vendredi 10 Septembre 2021 à 18h	<u>Terminale Générales et Technologiques</u> Vendredi 17 Septembre 2021 à 18h

Nous vous communiquerons les modalités (réunion au lycée ou en visioconférence) dès que nous aurons connaissance du protocole sanitaire en vigueur pour la rentrée.

Ce courrier tient lieu d'invitation.

Le lycée préparant tant à la vie professionnelle qu'à la vie sociale, il est demandé à chacun d'avoir une tenue correcte tout au long de l'année.

Bonnes vacances à tous.

Madame Véronique LAURE
Chef d'Etablissement Coordinateur



N.B. : Les certificats de scolarité seront délivrés après 10 jours de présence effective dans l'établissement.